Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213503121-20260605-070_26-DE

Département d'Ille-et-Vilaine Commune de Saint-Senoux	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026**
MEMBRES En exercice : 19 Présents : 15 Votants : 19 Pouvoirs : 4 **DATES** Convocation : 01/06/2026 Affiché le : 11/06/2026	L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à dix-sept heures et trente minutes, Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Senoux, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances en Mairie, sous la présidence de Delphine HINRY, Maire. **Présent.es** : HINRY Delphine, LAIR Maryline, BOITEAU Christophe, ESNAUD Bernard, BESSON Robert, THÉZÉ Éric, DEFAY Christine, REBELLE Laetitia, DUPONT David, QUINQUET Héloïse, HELSTROFFER Bruno (arrivée pour les sénatoriales), FLOC'H Hélène, CAOUS Anne-Lucie, AFFRES Hamilton, BOUGE Vincent **Absent.es** : DELAUNAY Yvane, TEXIER Nicolas, WALTER Georgia, COUËPEL Anne-Marie **Pouvoirs** : DELAUNAY Yvane à QUINQUET Héloïse, TEXIER Nicolas à HINRY Delphine, WALTER Georgia à CAOUS Anne-Lucie, COUËPEL Anne-Marie à BOUGE Vincent **Secrétaire de séance** : CAOUS Anne-Lucie

Délibération n°070.26

➢ **Objet - Remplacement des fenêtres de toit des logements sociaux**

M. Boiteau informe du nécessaire remplacement des fenêtres de toit des logements sociaux situés au-dessus de la médiathèque, rue des Bateliers, compte tenu de leur vétusté.

Sur avis de la commission « urbanisme, patrimoine bâti, voirie et espaces verts », il est proposé de retenir l'offre de l'entreprise BFA Bernard Fromentoux de Guignen (35), pour un montant total de 8624 euros HT, soit 9098,32 euros TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (19 voix pour) décide :

- de valider l'offre de l'entreprise BFA Bernard Fromentoux de Guignen (35), pour un montant total de 8624 euros HT, soit 9098,32 euros TTC,
- de donner tout pouvoir au maire pour la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Delphine HINRY

MAIRIE DE St-SENOUX
35580